

Flash Infos



Attention la Mairie et l'Agence Postale Communale seront fermées du vendredi 24 décembre à 12h00 au vendredi 31 décembre inclus.

Inauguration de l'École « Edouard Herriot »

Le vendredi 22 octobre dernier, a eu lieu la cérémonie d'inauguration de l'école élémentaire « Edouard HERRIOT », suite aux travaux d'agrandissement et de réhabilitation.

Le public a répondu présent à l'invitation lancée par monsieur le maire, Laurent DANEDE. Parmi ceux-ci notons la présence de la sous-préfète de CONFOLENS Isabelle RIOUX, le député Jérôme LAMBERT, la sénatrice Nicole BONNEFOY, ainsi que les maires des communes environnantes notamment du RPI.

Dans son allocution, Monsieur le maire a rappelé la nécessité des travaux de mise aux normes des locaux, surtout les WC obsolètes.

En ce qui concerne la restauration, le Conseil Municipal avait le choix entre la réhabilitation des anciens locaux ou la création de nouveaux. La seconde solution n'était pas plus onéreuse et permettait de moins perturber le fonctionnement de l'école pendant la période des travaux. Le chantier commencé en juin 2019 a été réceptionné le 26 avril 2021.

Un nouveau local accueille le réfectoire et une cuisine équipés de matériel neuf. Les enfants et le personnel disposent de nouvelles toilettes aux normes. Le gaz de ville remplace le fioul pour le chauffage. Les deux classes ont été rénovées et le préau agrandi. Ainsi que l'aménagement d'un bureau et d'une kitchenette pour les enseignants. L'aménagement des parties extérieures de l'école n'a pas été oublié avec une entrée sécurisée et la construction d'un abri bus pour les enfants.

Sur le plan financier, l'opération a coûté 723 000 € HT. 369 000 € de subventions ont été obtenus, le reste a consisté en un emprunt.

Les discours terminés, les enfants de l'école, sous la conduite de la directrice ont lu un poème de Jacques Prévert, « En sortant de l'école ».

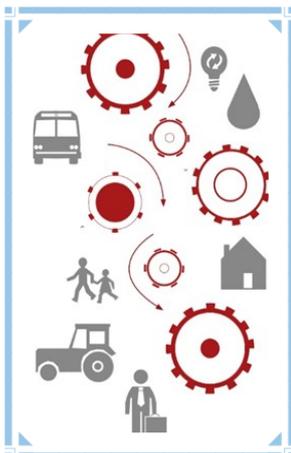
Puis le ruban tricolore coupé par les personnalités, une visite des lieux a été effectuée avant que tous se retrouvent pour le verre de l'amitié.



Sommaire :

- PLUi
- Commune nouvelle
- Domicile groupé
- Aides Bar-Restaurant
- Cérémonie des vœux
- Repas des aînés
- Mouvibus
- Téléthon
- Consommer local
- J'entretien mon trottoir
- Semez des fleurs sauvages
- Composteurs
- Dématérialisation des actes d'urbanisme
- Coin des associations
- Etc ...

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit



Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- Le document graphique qui définit les zones (urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- Le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- Et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones agricoles et naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à la validation du PLUi prévu au cours du premier semestre 2022. **Des réunions publiques seront organisées courant février 2022 sur trois secteurs à Saint-Amant-de-Boixe, Mansle et Aigre** pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr

Projet de commune nouvelle avec VILLEJOUBERT

La commune est un élément essentiel du maillage territorial, de l'action publique dans nos bassins de vie, de notre cohésion sociale et de notre démocratie locale. Un lieu de service de proximité. Mais les risques nouveaux de fragilité menacent nos communes. Les compétences sont de plus en plus transférées à la communauté de communes : assainissement, déchets ménagers, instruction de l'urbanisme et d'autres encore. Les ressources financières et en particulier les dotations de l'état diminuent régulièrement.

Une commune nouvelle permet à deux ou plusieurs communes d'unir leurs forces et de mutualiser leurs moyens matériels et humains. La qualité des services et leurs emplacements sont maintenus, voire améliorés, dans le cadre de la fusion. L'objectif est de peser plus dans le paysage des intercommunalités et auprès des autres collectivités locales (département, région) et de disposer de plus de moyens pour faire fonctionner les services et mener des investissements. « Ensemble on est plus fort ».

Les deux communes sont très dynamiques sur le plan de l'urbanisation et sont complémentaires : commerces et services, espaces naturels, etc...

Après une réflexion engagée de longue date, et vu leur situation géographique, et l'excellente qualité des relations entre elles, les communes de Villejoubert et de Tourriers étudient l'éventualité d'une fusion sous la forme d'une commune nouvelle. Pour le moment, seules des rencontres informelles ont permis de réfléchir à l'éventualité d'un tel rapprochement.

Les démarches administratives sont longues et ne sont pas aujourd'hui engagées. Les avis des conseils municipaux et des habitants des deux communes sont nécessaires pour un tel rapprochement. Nous vous invitons à prendre contact avec la mairie pour donner votre avis sur cette éventuelle fusion avec la commune de Villejoubert.

Domicile groupé des personnes âgées ou à mobilité réduite

La commune a engagé avec le bailleur social SOLIHA la transformation du bâtiment de l'ancienne poste en logement groupé pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite.

Il a été créé à cette occasion 6 logements pour personnes âgées, 1 logement tout public pour une famille dans les combles et une salle commune, pour une surface totale habitable de 300 m². Le bâtiment dispose désormais de tout le confort nécessaire à l'accueil des publics visés (ascenseur, accessibilité, etc...). Des espaces extérieurs avec un terrain de 800 m², un projet de jardin et de verger partagé permettront une qualité de vie certaine, en plein cœur du bourg près des commerces.

La commune a mis à disposition son bâtiment à SOLIHA, qui a entièrement financé les lourds travaux de réhabilitation et d'adaptation (environ 700 000 €) à travers un « bail à réhabilitation ». L'objectif des deux partenaires est la valorisation du patrimoine bâti communal et une opération d'insertion sociale. Le chantier arrive à son terme et les logements seront très prochainement commercialisés par SOLIHA. Les loyers seront modérés et à caractère social. N'hésitez pas à vous rapprocher de SOLIHA : 05 45 95 62 02 - www.soliha16.fr ou à la mairie pour tout renseignement.

Décompte des aides octroyées au Bar-Restaurant

Pendant cette période de confinement, la commune a décidé d'aider le Bar-Restaurant de Tourriers, en exonérant totalement le loyer (local équipé + licence IV) du mois de novembre 2020, et partiellement les mois de décembre 2020 et janvier 2021. Le conseil municipal a également accepté de laisser les loyers à 600 € HT jusqu'au 31 décembre 2021, alors que le montant, selon le bail, devait revenir à 800 € HT, au bout d'un an. Ces décisions ont été prises tout en sachant que le budget annexe serait déficitaire. Les annuités d'emprunt avaient été calculées avec un montant de loyers maximum. Le budget principal devra en 2022 faire une avance remboursable afin de combler ce résultat négatif. A titre d'information, entre mars 2020 et décembre 2021 l'aide s'élève à 3 700 € HT.

Opération « Fêtes, broyer votre sapin »

Nous vous invitons à venir déposer votre sapin de Noël dans la remorque communale du **LUNDI 10 au JEUDI 13 JANVIER 2022**, près du Château d'eau. Attention, il devra être déposé sans sac et débarrassé de toutes ses décorations.

Cérémonie des vœux



Si la situation sanitaire le permet, la cérémonie des vœux aura lieu **le vendredi 14 janvier 2022, à partir de 18h** à la salle polyvalente de Tourriers où un cocktail sera offert par la Mairie.

M. le Maire invite tout particulièrement les nouveaux habitants de la commune afin de faire connaissance.

Repas des Aînés



Au vu de la situation actuelle concernant l'épidémie de coronavirus, le Conseil Municipal a décidé de reporter le traditionnel repas des aînés. Si les conditions sanitaires le permettent, celui-ci sera reconduit **le dimanche 6 février 2022** à partir de 12h.

Des services de transports adaptés aux personnes à mobilité réduite



L'association Mouvibus a été créée en 1986, elle bénéficie de soutien financier de l'Etat, la Région, le Grand-Angoulême... Elle est en partenariat avec les Municipalités (CCAS et les EHPAD), les associations en charge du handicap, les associations sociales...

Elle propose des services de transports adaptés aux personnes à mobilité réduite : âgées, handicapées, isolées.

Mouvibus se déplace à domicile, le transport peut-être individuels ou collectifs. On peut faire appel à l'association pour un accès aux services de soins, administratifs, aux commerces, à la vie sociale.

Les conditions d'accès : Être âgé de + de 70 ans (60 ans pour le dispositif petites navettes) ou être en situation de handicap (pas de critère d'âge).

Exemple : course inférieure à 15 kms en dehors du Grand Angoulême c'est 3 € Aller/retour

→ Tarifs, réservations : ☎ 05 45 95 74 22 - ✉ mouvibus16.contact@gmail.com

Lavoir : remerciements aux jeunes qui ont nettoyé le lavoir



Lors du Conseil Municipal du 20 septembre dernier, Madame Bernadette COMTE a informé les élus que les jeunes gens qui avaient dégradé le lavoir ont pris l'initiative de le nettoyer et les a félicité pour leur action de civisme.

A cet effet, nous notons actuellement sur la commune une recrudescence de dépôts sauvages notamment de taille de végétaux de toutes sortes, surtout en bordure de chemin communaux.

Nous vous rappelons que ceux-ci doivent être apportés à la déchetterie sous peine d'amende et dépôt de plaintes des propriétaires.

Tourriers Patrimoine : Vente de pains et brioches au profit du Téléthon



Samedi 4 décembre 2021, pour le Téléthon, l'association « Tourriers Patrimoine » a confectionné 90 brioches et 135 pains « au Four à Pain de Fenêtre ». Ceux-ci ont connu un véritable succès puisque tout a été vendu. L'association a récolté 530 € et cette somme sera reversée intégralement au Téléthon.

De plus, Bernard GEORGEON, Jean-Paul PAYRAUDEAU et Francis COMTE ont rénové le plafond du four ce qui rend le lieu beaucoup plus agréable pour le travail. Nous les remercions vivement pour leur investissement.

Consommer local



La Sarl CALLUAUD est présente tous les samedis matin, de 8h à 13h, près de la Boulangerie, Route de Paris 16560 TOURRIERS.

Viande locale, race limousine, abattoir de Confolens, charcuterie traditionnelle ...

→ ☎ 05 45 71 35 55 - Facebook boucherie calluau



Huîtres Marennes Oléron

Earl Jean-Paul et Babeth BOBIN sont producteurs d'huitres Marennes Oléron à Marennes, leur production est vendue tous les dimanches matin, de 8h30 à 13h, près de la Boulangerie, Rte de Paris 16560 TOURRIERS.

→ ☎ 06 63 79 25 83



VOS PRODUITS LOCAUX, LIVRÉS À PORTÉE DE CLIC

www.latourneedeschamps.fr



Envie de consommer local mais pas le temps de vous rendre au marché ou chez les producteurs ?

L'Eurl La Tournée des Champs vous livre à domicile (en Charente et selon les secteurs éligibles) des produits locaux, de saison, en agriculture biologique ou au moins raisonnée.

Retrouvez **plus de 300 produits** auprès de producteurs Charentais (fruits et légumes, légumes Bio, produits laitiers, viandes, poissons, œufs, boulangerie, épicerie sucrée et salée, boissons avec et sans alcool, petits pots pour bébé, produits d'entretien, d'hygiène et articles zéro déchet...).

Pour commander, connectez-vous sur latourneedeschamps.fr, et personnalisez votre panier puis validez le tout avant le dimanche soir pour être livrés la semaine suivante.

Dans une démarche anti gaspi, tous les produits frais sont commandés le lundi matin, récupérés directement chez les producteurs avant de vous être livrés les mercredi, jeudi et vendredi grâce à des tournées optimisées afin de limiter l'empreinte carbone.

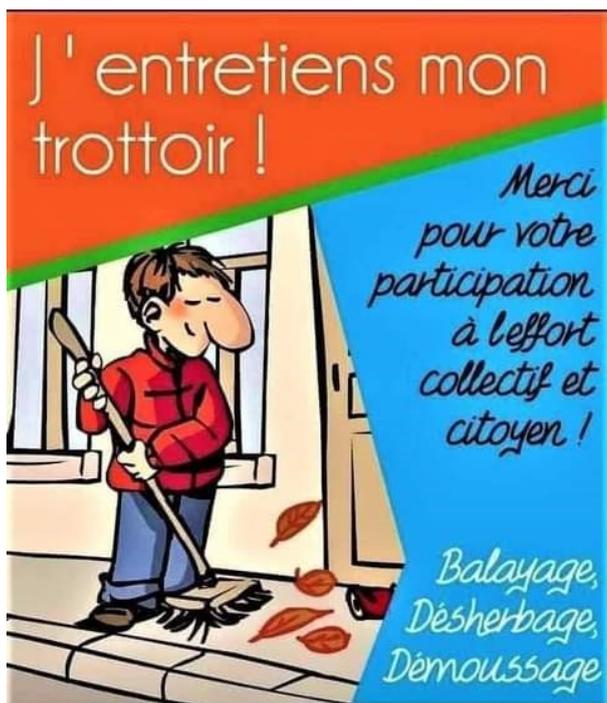
Vous cherchez à consommer local, mais **55 €** de panier hebdomadaire vous semble difficile ? Bonne nouvelle ! Avec l'arrivée de la saison automne/hiver, la majorité des produits se conservent au moins deux semaines ! Et vous pouvez également commander en groupe avec des voisins, des amis, des collègues...

Un panier par semaine, par quinzaine, ou même par mois, c'est déjà faire le choix d'une vie plus éthique, plus juste pour les producteurs, plus respectueuse de l'environnement et de votre santé.

Code promo de 5% : Livraison sur les communes avec code postal 16560 : Itdc 16560

→ Nicolas BLANCHET ☎ 07 88 81 71 82 - 🌐 www.latourneedeschamps.fr

J'entretiens mon trottoir !



"Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation"

Règlement sanitaire départemental (art.32)

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs est à la charge des habitants. Chaque riverain a la responsabilité d'entretenir un périmètre sur le trottoir devant son domicile afin d'éviter les éventuelles chutes dues à la présence de feuilles humides, neige ou verglas. Il est donc nécessaire de réaliser différents types d'entretien : le désherbage (arrachage ou binage), le balayage des feuilles et autres débris, le nettoyage de la neige et du verglas, la prévention des accidents avec mise en place de sel, de sables, de cendres ou de sciure de bois.

Qu'en est-il des arbres et des haies ?

Chaque riverain doit obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Concernant, l'entretien des arbres en limite de propriété, tout propriétaire est tenu de tailler ses arbres et ses haies de manière à ce que leurs branches ne s'étendent pas au-dessus de la propriété voisine.

Semez des fleurs sauvages locales en pieds de murs



La commune de Tourriers et le PETR du Pays du Ruffécois vous invitent à semer des fleurs sauvages aux pieds des murs.



Opération financée par la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 60%.

La commune de Tourriers et le PETR du Pays du Ruffécois ont souhaité mener une action de sensibilisation auprès des habitants pour favoriser la non utilisation de pesticides. Cette opération est financée à hauteur de 60% par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Début janvier, la commune distribuera gratuitement aux habitants qui le souhaitent des petits sachets de graines de fleurs sauvages.

Les Tourriérois sont invités à les semer en pieds de murs, sur l'espace public uniquement pour qu'au printemps prochain celles-ci donnent naissance à de jolies fleurs qui embelliront les espaces, profiteront aux insectes et absorberont l'humidité. Une belle façon de promouvoir la biodiversité.

Conseils de semis : semer en surface en fin d'hiver sur 2 à 3 m², faucher tardivement (juillet à septembre), secouer les fleurs sèches pour qu'elles se ressèment. Certaines espèces ne lèveront que l'année suivante.

Embellir la commune et maintenir la biodiversité sont deux belles raisons de vous inscrire en Mairie. Ce projet met un peu de baume au cœur pendant la période difficile que nous traversons.

CALITOM : Modalité de mise à disposition de composteurs



CALITOM met en place une distribution de composteurs par les mairies sous formes de commandes groupées. Il est possible de réserver à la mairie son composteur de 400 litres gratuit + Bioseau (pour le 1er équipement).

Pour s'adapter aux différents besoins, il est également possible d'acquérir, sur participation financière (chèque à l'ordre du Trésor Public), un deuxième composteur de 400 litres, un composteur en plastique de 600 litres ou un composteur bois de 800 litres.

La mairie vous informera de la mise à disposition de votre équipement et en assurera la distribution. **N'hésitez plus et compostez vos déchets !!!**

Dématérialisation des dépôts de demande d'urbanisme



Un usager pourra prochainement déposer en ligne sa demande d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, certificat d'urbanisme...). Toutes les communes devront en effet être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme, appelé dispositif de **saisine par voie électronique** (SVE) qui sera déployé courant du 1er trimestre 2022.

Les bénéfices de la dématérialisation pour les pétitionnaires, usagers ou professionnels :

- Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée et sans frais
- Une aide à la saisie des formulaires « CERFA » et un pré-contrôle de la qualité / complétude des données
- Une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction

Ce service est destiné tant pour les particuliers, que pour les professionnels (notaires, constructeurs, architectes ...) Pour accéder à ce service, il vous suffira de saisir l'URL suivante dans la barre d'adresse de votre navigateur internet : <https://sve.sirap.fr>

Un guide sur la **saisine par voie électronique** (SVE) sera bientôt disponible sur le site de la Communauté de Communes Cœur de Charente, dès l'ouverture du service. **Le dépôt en mairie des demandes d'urbanisme au format papier sera toujours possible.**

L'Ilot Rigolo : initiation au poney et création d'automne



Cette année, la maison des assistantes maternelles « **L'Ilot Rigolo** » a pu offrir aux enfants des séances d'initiation au poney au centre équestre De-letoile à Ambérac grâce au versement de la subvention de la commune et à la collecte de cartouches d'encre.

Alors, n'hésitez pas à leur apporter vos cartouches vides, vous ferez le plus grand bonheur des enfants.

L'association souhaiterait aussi, remercier la Boulangerie MARTIN, qui a su mettre à l'honneur les créations de leurs petits dans leur vitrine.

Le coin des associations

→ **L'Amicale Pétanque** Le bureau : Serge TREFOIS (Président), Dominique DESCHAMPS (Vice-Président), Alain ANTOINE (Trésorier), Christian GUICHARD (Secrétaire).

✉ **contact** : Serge TREFOIS ☎ 06 83 38 30 44 📧 srgtrfs4@gmail.com

→ **L'Ilot Rigolo** Maison d'assistantes maternelles. Le bureau : Sandrine LE GAC (Présidente), Carole GANNE (Trésorière), Servane DOUTEAU (Secrétaire)

✉ **contact** : Sandrine LE GAC ☎ 07 66 09 28 28 📧 ilot.rigolo@gmail.com

→ **Tourriers Patrimoine** Le bureau reste inchangé, l'assemblée générale est reportée en février ou mars 2022 : Jacques BOUCHÉ (Président), Alain PAYRAUDEAU (Secrétaire), Jean-Claude LUSSON (Secrétaire-adjoint), Bernadette COMTE (Trésorière), Francis COMTE (Trésorier-adjoint), Jean-Marie LAFONT (Commissaire aux comptes).

✉ **contact** : Jacques BOUCHÉ ☎ 06 48 72 97 48 📧 jacques.bouche57@gmail.com

→ **Le Club de Yoga** Le bureau : René BALLET (Président), Monique GALVAGNON (Vice-Présidente), Danielle BENOIT (Secrétaire), Annie JAULIN (Secrétaire adjointe), Josiane CHAUVAUD (Trésorière), Jeanne-Marie BALLET (Trésorière adjointe). Les séances ont lieu le mardi de 17h à 18h15 - salle socio-culturelle de Vadalle, (pas de séance durant les vacances scolaires).

✉ **contact** : René BALLET ☎ 05 45 20 30 81 📧 rene.ballet16@orange.fr

→ **GO JUMP (Jumping Fitness)** Les séances ont lieu le lundi soir de 18h à 21h.

✉ **contact** : Madeline TRUCHET, Présidente ☎ 06 44 10 34 32

→ **Société de chasse**

✉ **contact** : Philippe SERVANT, Président ☎ 06 25 82 34 84

→ **L'AIPE** Association des parents d'élèves. Le bureau : Mélanie RICHARD (Présidente), Myriam PUJOL (Vice-Présidente), Chloé FOLIO (Trésorière), Déborah BENOIT (Trésorière adjointe), Coralie TIXIER (Secrétaire), Kathleen GODIN (Secrétaire adjointe). Dates à retenir : Benne à carton du 7 au 10 janvier à Aussac, Loto le samedi 5 mars à Anais, tout au long de l'année vos cartouches d'encre vides sont collectées aux mairies d'Anais, d'Aussac-Vadalle et Tourriers.

✉ **contact** : Mélanie RICHARD Présidente ☎ 06 11 99 42 01 📧 assoc.aipe16560@gmail.com

→ **Le Comité des fêtes** Le bureau : Sergine NEBOUT (Présidente), Nathalie VERGNAUD (Vice-présidente), Régis FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE (2è Vice-président), David VERGNAUD (Trésorier), Agnès DANEDE (Trésorière Adjointe), Christine BENOIT (Secrétaire), Sarah CHARLES (Secrétaire adjointe).

✉ **contact** : Sergine NEBOUT ☎ 06 88 49 06 24 📧 cdf.tourriers@orange.fr

→ **Le Club Amitié** Le bureau : Laurent DANEDE (Président d'honneur), Bernard DESEMERY (Président), Pierrette RABY (Vice-présidente), Jean CHAUVAUD (Trésorier), Nadia BISOT (Trésorière adjointe), Annie JAULIN (Secrétaire), Jacques BOIREAU (Secrétaire adjoint).

✉ **contact** : Bernard DESEMERY ☎ 05 45 69 27 58 📧 pipoute16@aliceadsl.fr

→ **L'Entente Pongiste**

✉ **contact** : Philippe HUBERT ☎ 05 45 20 61 02 📧 yhu16560@gmail.com

→ **Festiv&Co**

✉ **contact** : Frédéric MOREAU Président ☎ 06 64 44 75 00 📧 festivandco@gmail.com